

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le mardi 10 octobre 2023 de 14h00 à 15h00, à :

**IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE
6 rue de la Gare
44000 REZE**

24 candidats sur 24 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
BARRY	Adama	NON ADMISE
BELOEIL	Julie	ADMISE
BONNEAU	Carla	NON ADMISE
BROSSEAU	Elisa	NON ADMISE
BUSSON	Adrien	NON ADMIS
CHENE	Adeline	ADMISE
DAVID	Candice	NON ADMISE
DIXNEUF	Prudence	ADMISE
FAUCONNIER	Céline	ADMISE
FERRET	Louane	ADMISE
FIETTA	Katell	NON ADMISE
GREGET	Tara	ADMISE
GUIRASY	Goudauba	NON ADMISE
GUITTONNEAU	Anna	NON ADMISE
JAGUELIN	Renaud	NON ADMIS
LE FORT	Pierre	ADMIS
LEFEBVRE	Lydia	ADMISE
MORIN	Noélie	NON ADMISE
OUARY	Maelle	NON ADMISE
PERVIER	Léonie	ADMISE
RASTOLL	Mathilde	ADMISE
SELOSSE	Clara	ADMISE
SIMON	Clémence	ADMISE
VISSAULT	Cassie	ADMISE

13 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, le 26 octobre 2023

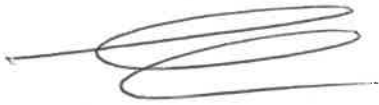
Le directeur du CRFP
Pays de la Loire

Membre du Jury

Membre du Jury

Membre surveillant

Arnaud TESSIER



Séverine
DESCAMPS



Marjorie GUILLOU



Natacha
PICHÉRIE

